

Bienheureux les miséricordieux

André A. Morin, Président, KMOB

La Bible nous livre cet enseignement de Jésus dans le discours sur les Béatitudes. Le Catéchisme de l'Église catholique au paragraphe 1716, nous rappelle que les Béatitudes sont au coeur de l'enseignement de Jésus. Au paragraphe 1717 « Les béatitudes dépeignent le visage de Jésus-Christ et en décrivent la charité; elles expriment la vocation des fidèles associés à la gloire de sa passion et de sa Résurrection ».

Pour nous, qui sommes membres ou amis de l'Ordre de Malte, les Béatitudes revêtent une signification et une attention toute particulière puisque la Croix blanche à huit pointes que nous portons, symbolise les huit Béatitudes. Dans les Commentaires promulgués par S.E. notre Grand Maître, nous retrouvons un excellent passage sur le sens et l'origine de notre croix, plus spécifiquement à la page 28 « Dans la tradition de l'Ordre, la croix blanche à huit pointes, symbolise les huit Béatitudes. (Mt 5, 3-12). Ce renvoi au discours sur la Montagne (Mt 5, 1-7, 29) invite tous les membres de l'Ordre à suivre cet enseignement du Seigneur comme la Charte de la vie chrétienne et à rechercher cette «justice» nouvelle (Mt 5, 20) que le Christ réclame de ses disciples ».

Le rituel du Code de Rohan réfère spécifiquement aux huit Béatitudes en soulignant que la forme de notre croix signifie les huit Béatitudes que nous recherchons par nos oeuvres dans notre quotidien. Le Pape François, dans sa sagesse et soucieux de l'attention à porter au prochain, signait récemment la Bulle d'indiction de l'Année Sainte de la Miséricorde. Une Année Sainte et une année de grâces pour tous et toutes, une année de prières, une année de bonté, de paix et de miséricorde. Comme le souligne le Saint-Père « Jésus-Christ est le visage de la Miséricorde du Père. Le mystère de la foi chrétienne est là tout entier ». Ce message nous interpelle puisque en tant que membre de l'Ordre, la Miséricorde et les Béatitudes nous habitent dans notre quotidien. Le Saint-Père nous lance une invitation toute particulière dans cette année jubilaire.

Continué à page 2

Epistula



Vol.14 No. 1 ❖ December 2015

Table des matières :

Bienheureux les miséricordieux.....1

7e IACB Colloque.....2

*Le 450e anniversaire du Grand
Siège de Malte*.....4

Mot de Président.....6



Nous devons toujours contempler le mystère de la Miséricorde car comme le souligne le Saint-Père, la Miséricorde « est source de joie, de sérénité et de paix... La Miséricorde, c'est la loi fondamentale qui habite le coeur de chacun et chacune lorsqu'il jette un regard sincère sur le frère qu'il rencontre sur le chemin de la vie ». Le Saint-Père nous invite à célébrer une Année Sainte qui s'ouvre le 8 décembre 2015, jour de l'Immaculée Conception. C'est une année au cours de laquelle le pape François invite toutes les personnes à entreprendre un pèlerinage et à franchir la Porte sainte dans une église désignée par l'évêque du diocèse.

Un pèlerinage national sous le visage de la Miséricorde nous aidera à continuer notre mission auprès des pauvres et des malades. Comme le souligne le Saint-Père « le pèlerinage est un signe particulier de l'Année Sainte. Il est l'image du chemin que chacun parcourt au long de sa vie. En passant la Porte Sainte, nous nous laisserons embrasser par la Miséricorde de Dieu »

Pendant cette année, j'invite tous les membres de notre Association et nos bénévoles à ouvrir leur coeur à ceux et celles que nous rencontrons, surtout à nos frères et soeurs de notre Association afin de faire grandir notre Association dans le respect et l'accueil de l'autre. Nous devons également d'une façon toute spéciale ouvrir nos coeurs aux pauvres et aux malades. Que cette année jubilaire soit source d'éveil à l'autre, aux autres religions, aux dialogues entre chrétiens, juifs et musulmans. Que cette année soit source de conversion et d'engagement au sein de l'Ordre et de notre Association.

7^e IACB Colloque

Par John J. F. Kennedy, KMOB

Le 7e colloque de l'Association internationale catholique de bioéthique 25 juin — 2 juillet 2015, Manoir d'Youville, Châteauguay, Québec



Le colloque a attiré un imposant groupe international de bioéthiciens catholiques et de professionnels de la santé mentale provenant de 14 pays, réunis en ce cadre enchanteur qui servait de résidence d'été aux Sœurs de la Charité (Sœurs Grises), située sur une belle île à l'est de Montréal. Organisé par le docteur Bill Sullivan et son équipe de l'IACB, avec l'appui de l'Association canadienne de l'OSMM, le colloque discuta de quelques problèmes urgents d'éthique et de médecine auxquels nous sommes confrontés, ici au Canada, mais également en plusieurs autres nations partout dans le monde. Les messageries Skipe, des entrevues et des conférences ont été données par Jean Vanier, la baronne Sheila Hollins (Chambre des lords, R.-U.), le docteur David A. Jones (R.-U.) soulignant les préoccupations internationales tandis qu'une équipe cinématographique de Salt & Light enregistrait les débats. Les thèmes abordés étaient autant généraux que spécifiques. Le suicide médicalement assisté et l'euthanasie étaient des préoccupations immédiates. Toutefois, des thèmes plus généraux traitaient des principes chrétiens pour les soins de fin de vie et les questions relatives à la santé mentale dans les demandes pour suicide médicalement assisté ont aussi fait l'objet de discussions.



Une imposante liste de conférenciers dynamiques firent des exposés sur un vaste éventail de sujets, particulièrement en ce qui concerne les difficultés soulevées par le suicide médicalement assisté et l'euthanasie. Le processus permit une discussion générale par de petits groupes qui en arrivèrent à rédiger une déclaration de consensus concernant un encadrement déontologique basé sur les principes chrétiens de la promotion de la santé mentale et du bien être durant la vie avec

une bonne mort. Ce large consensus privilégie la promotion de la santé mentale tant pour les personnes que pour leurs communautés en fonction du bien commun. Ce genre de santé mentale aide les personnes (et leurs communautés) à faire face à la maladie, aux infirmités, à l'adversité, à la souffrance et à la mort. Le consensus estime que le suicide est une tragédie humaine qui doit être évitée.

Le colloque a souligné l'attention insuffisante portée à la promotion de la santé mentale et les maigres ressources disponibles ce qui fait que, souvent, les vulnérables reçoivent moins d'attention. Une compréhension partagée de la santé mentale, ses causes et les moyens de prévenir les troubles mentaux serait particulièrement utile à la majorité des personnes qui partagent des traditions religieuses ou communautaires (c.-à-d. la majorité de la population mondiale). Une compréhension partagée aiderait à intégrer des aspects psychologiques du comportement humain, ajoutant une dimension morale ou spirituelle pour assister les personnes aux soins de fin de vie. Pareille intégration serait un défi aux considérations plutôt réductionnistes basées uniquement sur une analyse coûts-bénéfices de la promotion de la santé mentale. Elle respecterait aussi l'autonomie des personnes en incorporant des considérations déontologiques, telles que la bienfaisance, la solidarité et la justice sociale. Le colloque a souligné l'attention insuffisante portée à la promotion de la santé mentale et les maigres ressources disponibles ce qui fait que, souvent, les vulnérables reçoivent moins d'attention.



D'autres déclarations émanèrent du consensus se focalisant sur des questions spécifiques comme les paradoxes du suicide médicalement assisté et de l'euthanasie volontaire. Si le but des soins de santé est de soigner, conforter et aider les patients à vivre aussi bien que possible, alors on ne peut logiquement opter de terminer la vie des patients comme but légitime. On a aussi compris que l'évaluation de la santé mentale était aussi importante que la compréhension des questions de la santé pour le traitement des soins de fin de vie. Les questions relatives à l'éducation quant aux soins palliatifs, au soulagement de la douleur et à la déontologie concernant l'absence d'interventions de maintien de la vie ont aussi été étudiées à fond.

L'un des points principaux qui apparut dans plusieurs présentations et discussions était le souci que, en voulant protéger les vulnérables, les gens qui ne sont pas nécessairement impliqués dans la profession médicale, mais qui sont intéressés par les questions d'éthique, devraient être prudents dans leur participation au développement et à l'évaluation de politiques élaborées par des parlements ou des organes réglementaires et professionnels qui limiteraient la pratique du suicide médicalement assisté et de l'euthanasie. De nombreux intervenants impressionnants et savants provenant d'un éventail d'universités et d'établissements médicaux à la fine pointe prirent part au colloque. Parmi mes favoris il y avait le docteur Daniel P. Sulmany (U. Chicago), la baronne Sheila Hollins (Chambre des lords, R.-U.), la professeure Sarah-Vaughan Brakman (Villanova), et beaucoup d'autres, trop nombreux pour être cités ici. Les idées soulevées ont aussi fait l'objet de discussions animées en groupes de discussion où les participants pouvaient exprimer leur accord ou leur désaccord. La rédaction de certaines questions a été réalisée avec soin. L'appui de l'Ordre de Malte était évident par le message de S.A.É, le prince et grand maître, la présence et le discours de S.E. Dominique de La Rochefoucauld, grand hospitalier de l'Ordre, sans oublier le message inaugural de S.E. Maître André A. Morin, président de l'Association canadienne, ainsi que par la présence de S.E. Mgr Raymond Poisson, alors évêque auxiliaire à Saint-Jérôme et chapelain principal de l'Association canadienne, ainsi que par la participation d'un certain nombre de dames et de chevaliers de l'Ordre. Ce fut un excellent colloque.

Le 450^e anniversaire du Grand Siège de Malte

Cette année marque le 400^e anniversaire du Grand Siège de Malte. Des commémorations appropriées, des visites des lieux et des conférences ont évoqué cet événement. Il y a 450 ans, une énorme flotte turque composée de plus de 200 navires apparut au large de Malte le 18 mai 1565. À son bord se trouvaient 30000 combattants, des sapeurs, janissaires, spahis et leurs servants pour faire le siège d'environ 2500 chevaliers et de 6500 soldats Espagnols et Maltais ainsi que d'autres recrues qui défendaient Birgu, Senglea et le fort Saint-Elme ainsi que le grand havre.

Les principaux protagonistes étaient le grand maître Jean Parisot de La Valette avec ses chevaliers de Malte, l'amiral de la flotte turque, Piale Pacha au nom de Sulaiman le Magnifique, sultan de Turquie, « Représentant d'Allah sur terre, Seigneur des Seigneurs du monde ».



Ce fut un événement qui n'est pas sans rappeler le récit du combat entre Daniel et Goliath, mais qui n'en est moins l'un des plus incroyables sièges du début de l'histoire moderne. Le Grand Siège, entre le 18 mai et le 8 septembre 1565, mit à l'épreuve pratiquement chaque homme, femme et enfant à Malte durant ces quatre mois chauds de l'été. Ce qui commença comme un triomphe turc acquis d'avance, se transforma en une extraordinaire victoire pour l'Ordre de Malte. Bien entendu, divers facteurs pourraient expliquer ce revirement de situation. Des dissensions au plus haut niveau entre les membres de l'état major turc est l'un des facteurs qui influença le choix du 27 mai pour le début de l'attaque du fort St-Elme. Ses défenses semblaient faciles à conquérir. Cependant, un autre facteur fut la résistance résolue des braves chevaliers de Malte, sans oublier la détermination à toute épreuve du grand maître La Valette, résolu à une « lutte à mort ».

Le fort St-Elme résista durant environ un mois jusqu'au 23 juin. Malgré l'ardeur de Dragut Reis, l'implacable corsaire barbaresque d'Alger qui commandait le feu nourri des canons et des fusils contre le fort St-Elme, ses défenseurs continuèrent, contre toute attente, à résister et à repousser toutes les attaques.

Les combats coûtèrent la vie à la crème de la crème des janissaires, spahis, iayalars et derviches. Même Dragut Reis fut tué par un éclat d'obus d'un canon du fort St. Angelo. Un massacre suivit la chute du fort St. Elme le 23 juin. Tous les défenseurs, blessés ou non, à l'exception de sept (dont on n'entendit plus jamais parler) furent massacrés. Ils furent décapités et les têtes projetées par des canons au-dessus du havre contre le fort St. Angelo. Les corps furent crucifiés sur des croix improvisées et mises à l'eau dans le havre. Ce fut le signal de la guerre à outrance, sans quartiers. La Valette répliqua en exécutant les prisonniers Turcs, projetant les têtes dans les positions turques sur le mont Sciberras. La guerre sera meurtrière un chevalier de Saint-Jacques, réussit à rejoindre Malte où ils furent promptement mis en service.

Presque tout le monde était blessé, mais aucun homme, aucune femme ou enfant, chevalier ou allié, blessé ou non, ne fut épargné dans l'effort commun pour empêcher les Turcs de triompher. La Valette était conscient qu'il fallait que les chrétiens se battent ou meurent. Les Turcs aussi souffrirent énormément. À plusieurs reprises, ils furent bien près de capturer le fort St. Michel, mais durent renoncer à leur parce qu'un petit détachement de chevaliers provenant de Médine avait attaqué au moment opportun leur camp de base où les trouvaient leurs malades, leurs blessés et leurs provisions. En août, les Turcs parvinrent à pénétrer les murailles du bastion de Castille dont ils furent repoussés par un ralliement de chevaliers commandés par le GM La Valette et le chevalier de Romegas, tous deux combattants en dépit de leurs blessures.

La dysenterie et la malaria commencèrent à se répandre parmi les Turcs. À la fin d'août, début de septembre, surgit la menace d'être bloqué à Malte durant l'hiver, à laquelle s'ajoutait la possibilité d'un manque de ravitaillement par les Turcs ainsi que la possibilité d'une attaque majeure en provenance de la Sicile espagnole. Les tempêtes hivernales sont communes en Méditerranée.



La dysenterie et la malaria commencèrent à se répandre parmi les Turcs. À la fin d'août, début de septembre, surgit la menace d'être bloqué à Malte durant l'hiver, à laquelle s'ajoutait la possibilité d'un manque de ravitaillement par les Turcs ainsi que la possibilité d'une attaque majeure en provenance de la Sicile espagnole. Les tempêtes hivernales sont communes en Méditerranée.

Enfin, au début de septembre, les chevaliers de Malte provenant de toute la chrétienté, rassemblés en Sicile, purent enfin convaincre le vice-roi (Don Garcia de Toledo) de les autoriser à tenter de rejoindre Maltes. Ils (le Grand Secours) débarquèrent plus ou moins au même moment où Piale Pacha encourageait Mustapha à lever le siège et faire voile sur Istanbul avant qu'il ne soit trop tard. Piale redoutait à juste titre la destruction de la flotte turque. L'armée de Mustapha avait été frustrée pratiquement tout le temps. Les deux redoutaient la colère de Sulaiman s'ils retournaient après une défaite. Toutefois, il valait mieux rentrer avec une flotte et une armée vaincue que de rentrer avec rien.

Au bout du compte, l'assaut par les forces de secours, combinées aux chevaliers assiégés évincèrent finalement les Turcs. La levée du siège fut une victoire remarquable de la persévérance contre des possibilités accablantes depuis le 18 mai. Le grand maître La Valette et les chevaliers inhumèrent leurs morts et entonnèrent un Te Deum jubilatoire de reconnaissance. Ils récupérèrent le fort St-Elme, qui avait combattu si courageusement que sa défense, qui avait coûté tant de vies, avait en réalité gagné le siège pour les chevaliers.

Cette grande victoire contraria les plans de conquête et d'expansion de Sulaiman dans l'ouest de la Méditerranée. Sulaiman mourut en 1566 pendant qu'il assiégeait la Hongrie. Six ans plus tard, le 7 octobre 1571, les chevaliers de Malte prenaient part une fois de plus à la défaite et à la destruction d'une flotte turque par la Sainte Ligue du pape Pie V, commandée par Don Juan d'Autriche. La gloire de la victoire ne se trouve pas dans la destruction de la flotte turque en tant que telle — fut reconstruite en une année —, mais plutôt dans l'anéantissement d'un si grand nombre d'éminents capitaines de l'empire turc. Les navires peuvent être reconstruits, mais de grands marins ne se remplacent pas si aisément. Dans un sens concret, les chevaliers de Malte ont empêché la Méditerranée de devenir une « mare Turcorum ».

Mot du Président

C'est avec joie que je vous présente notre nouveau plan stratégique. Nous avons invité nos membres à commenter le plan lors de la dernière Assemblée générale tenue à Ottawa en septembre 2015. Nous avons reçu jusqu'à maintenant un accueil et des commentaires très favorables. Je souligne que la pierre angulaire du plan est la spiritualité. En effet, l'Ordre de Malte est un ordre religieux et la foi nous distingue de tout autre organisme sans but lucratif qui oeuvre auprès des pauvres et des malades. Notre spiritualité nous identifie, elle est source d'engagement et nous voyons dans nos frères et soeurs les pauvres et les malades, le visage du Christ souffrant. Notre action vise à les aider et les soulager.



Je demande à tous nos Chapelains, sous le leadership de notre Chapelain Chef, de s'occuper dans leur région respective de la vie spirituelle des membres de l'Ordre et je les remercie pour leur constant dévouement. Je souligne qu'en 2016, nous vivrons notre premier pèlerinage national à Lourdes. C'est une opportunité de vivre ensemble cet événement important de la vie de l'Ordre au service des malades.

Notre seconde priorité est de consacrer nos efforts dans le domaine de la bioéthique avec l'IACB (International Association of Catholic Bioethicists). La recherche et la formation dans ce domaine est de première importance dans un monde où la vie humaine est souvent bafouée ou maltraitée. Nous devons continuer à inviter des membres à venir travailler avec nous.

Au niveau du recrutement, je remercie les membres du Comité qui recrute des postulants de qualité. Je les remercie pour leur extraordinaire travail. Le recrutement demeure une priorité.

Finalement, nos régions doivent continuer leur important travail auprès des pauvres et des malades. Au niveau national, votre Association continuera à soutenir Malteser International, Malteser Americas, the Prison Ministry et l'hôpital de la Sainte Famille à Bethléem.

Je suis très fier du travail réalisé par votre Conseil d'administration dans la rédaction de ce plan. Je vous souligne que le Conseil a créé un comité qui révisera nos règlements. Ce comité veillera à moderniser les règlements, à accroître notre efficacité et à augmenter la transparence. Je vous informerai de l'avancement des travaux du comité.

Je veux également souligner deux événements très importants de la vie de notre Association. En septembre dernier, notre confrère Dr. Osman Gialloredo se voyait décerné la promotion de Chevalier Grand Croix de grâce magistrale pour son travail soutenu auprès de nos brigades. En novembre dernier, notre confrère Robert Pichette a célébré plus de 40 ans au sein de notre Association. Je remercie vivement notre confrère pour ses judicieux conseils et son excellent travail dans la traduction de nos documents qui caractérise le bilinguisme de notre Association.

Finalement, je vous offre à tous et à toutes, mes meilleurs voeux de paix, santé et joie pour Noël et le Nouvel An.

Le président,
André A. Morin

Publié par l'Association canadienne de
l'Ordre souverain militaire hospitalier
de Malte.

Président: André A. Morin
Chapelain principal: H.E. Bishop Poisson

1247 Kilborn, Ottawa (Ontario) K1H 6K9
Tél: 613-731-8897 / Fax 613-731-1312
Courriel: smomca@bellnet.ca

www.orderofmaltacanada.org